

Chers Parents,

**Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Groupe de La Salle - site Jeanne d'Arc La Salle et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Vous trouverez ci-dessous quelques informations vous aidant dans cette démarche.**

## INSCRIPTION

- Lors de l'entretien, vous remettrez au Directeur la fiche de pré-inscription que vous aurez au préalable complétée et signée, accompagné des documents demandés, document à télécharger sur notre site internet [www.groupedelasalle-reims.com](http://www.groupedelasalle-reims.com) dans la partie inscription.
- À l'issue de l'entretien, le Directeur vous donnera réponse et, en cas de pré-accord, vous remettra une fiche de pré-admission.
- Vous disposerez d'un délai de 15 jours pour nous retourner le coupon accompagné du chèque d'acompte (passé ce délai, la place pourra être considérée comme vacante).

**Toute admission sera considérée comme définitive après envoi par la famille de l'avis favorable du conseil de classe pour le passage en classe supérieure (indiqué sur le bulletin du troisième trimestre 2019/2020).**

## RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2020/2021 est prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Vous recevrez pour le Collège et le LP les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant (documents comptables, brochure de rentrée, date et heure de rentrée, dates importantes, etc.) courant juillet.

## HORAIRES DES COURS

L'emploi du temps sera remis à l'élève le jour de la rentrée.

Les horaires de cours sont les suivants : De 8 h 15 à 17 h 50

Cours le mercredi matin. Pas de cours le samedi.

## RESULTATS SCOLAIRES

Les bulletins de notes sont adressés via Ecole Directe aux parents. Les codes d'accès seront envoyés par courrier. Les parents peuvent consulter le cahier de texte, les notes, les éléments de facturation, les informations de l'établissement sur cette application.

## TARIFS ANNUELS

2020-2021		Services supplémentaires		
		Garderie matin	Demi-pension	Garderie soir
Ecole	590	168	950	240
Collège	730		950	
Lycée Professionnel	700		880	

\* Ce service supplémentaire est proposé aux élèves du premier degré. Le tarif indiqué est valable pour 4 jours par semaine. Un tarif dégressif est également proposé.

### Autres frais à prévoir :

A ce montant, il faut ajouter entre 100 euros pour le collège et 80 euros pour le lycée (frais pédagogiques, pastorale, autres).

### A noter : Assurance scolaire

- Les élèves sont couverts pour le risque "Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz. Tous les élèves sont couverts pour le risque "Trajet" et "Extra-Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz.

La facture annuelle est adressée fin septembre.

**Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels** (9 prélèvements le 7 de chaque mois d'octobre à juin).

## BOURSES ET FONDS SOCIAUX

Le Collège et le LP accueillent les élèves boursiers. Certaines bourses peuvent être cumulées.

Il existe un fonds social Collégien/Lycéen. **Ces aides sont réservées aux familles qui rencontrent de grandes difficultés financières.** Des informations sont données aux familles, par circulaires sur Ecole Directe.

## MANUELS SCOLAIRES

Pour le Collège, les livres sont fournis par l'établissement, en contrepartie d'une caution de 115,25 € et d'une "convention de prêt de livres à titre gratuit des manuels scolaires" signée par la famille.

Pour le LP, nous sommes lycée 4.0

## ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 FORMALITES

### COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La fiche de pré-inscription remplie recto verso
- Une photocopie de la carte d'identité du candidat (recto-verso)
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les jeunes ayant plus de 16 ans lors de l'inscription.
- Uniquement pour les inscriptions en 3<sup>ème</sup> prépa métiers et général : la photocopie du diplôme PSC1 (formation secourisme)
- Une photo d'identité récente (nom et prénom au dos)
- La photocopie des bulletins de notes de l'année en cours (ceux non encore reçus seront à nous fournir dès réception)
- Le cas échéant : la photocopie du :
  - Jugement de divorce
  - De la notification de Bourse Nationale
  - Du suivi M.D.P.H. (dernier compte rendu de l'équipe de suivi de scolarisation).

### REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers **complets avec photocopies** seront remis au bureau d'accueil **le jour du rendez-vous** avec le Directeur.

Tout entretien d'inscription avec un dossier incomplet **sans bulletin scolaire et sans le futur élève** se verra annulé ou reporté.

À NOTER SUR  
VOS AGENDAS !

#### Journée "PORTES OUVERTES"

Enseignement Supérieur  
SAMEDI 25 JANVIER 2020  
De 13 h 00 à 17 h 00

#### Journée "PORTES OUVERTES"

Lycée Professionnel  
SAMEDI 21 MARS 2020  
De 9 h 00 à 13 h 00